





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-589**

Séance publique du

7 mai 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| Identifiant : 013-211300017-20210507- lmc1193951-DE-1-1 |
| Date de signature : 12/05/2021 |
| Date de réception : mercredi 12 mai 2021 |
|  POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓  |

**OBJET : APPOSITION D'UNE STELE AU GRAND SAINT JEAN EN MEMOIRE DE PIERRE CROCHU
ANCIEN BENEVOLE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS**

Le 7 mai 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 30/04/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Amandine JANER, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Sylvain DIJON donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2021

Nomenclature : 8.8
Environnement

RAPPORTEUR : Monsieur Sylvain DIJON

CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Jules SUSINI, Madame Perrine MEGGIATO

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : APPPOSITION D'UNE STELE AU GRAND SAINT JEAN EN MEMOIRE DE PIERRE CROCHU ANCIEN BENEVOLE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Monsieur Pierre CROCHU a été bénévole et responsable du Comité Communal Feux de Forêts d'Aix-en-Provence de 2000 à 2020 et a œuvré notamment dans le secteur de Coutheron et de Puyricard.

Il est décédé le 19 mars 2020.

Après accord de sa famille, il vous est proposé de lui rendre hommage en apposant une stèle à sa mémoire, à l'entrée de la forêt communale du Grand Saint Jean (« entrée ZAPEF »), parcelle NB 0009.

Le coût de la fourniture et pose du monument, soit 4085.26 € TTC (quatre mille quatre-vingt-cinq euros et vingt-six cents TTC), est pris en charge par la Ville, tandis que l'entretien du monument sera effectué par le Comité Communal Feux de Forêts d'Aix-en-Provence.

Je vous demande donc Mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'installation de cette stèle sur le site de la forêt communale du Grand Saint Jean,

- **APPROUVER** les conditions de mise en place et d'entretien de ce monument.

DL.2021-589 - APPPOSITION D'UNE STELE AU GRAND SAINT JEAN EN MEMOIRE DE
PIERRE CROCHU ANCIEN BENEVOLE DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS-

| | |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 53 |
| Présents | : 49 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 53 |
| Pour | : 53 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

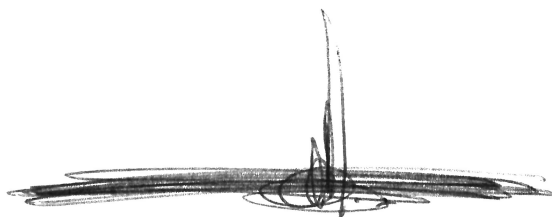
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

